



Bry-sur-Marne – Champigny-sur-Marne – Charenton-le-Pont – Fontenay-sous-Bois –
Joinville-le-Pont – Le Perreux-sur-Marne – Maisons-Alfort – Nogent-sur-Marne –
Saint-Mandé–Saint-Maur-des-Fossés–Saint-Maurice–Villiers-sur-Marne–Vincennes–

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
ParisEstMarne&Bois
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU 26 JUN 2017
SOUS LA PRESIDENCE DE JACQUES JP MARTIN

17-91

OBJET : Motion sur la modification du tracé des lignes 87 et 201 dans le cadre du Grand Paris des Bus

Membres en exercice	90
Présents titulaires	54
Représentés	13
Absents	23

Votants	67
Abstention	0
Suffrages exprimés	67
Pour	67
Contre	0

Présents :

Sophie AMAR, Jean-Philippe BEGAT, Jacques-Alain BENISTI, Eric BENSOUSSAN, Sylvain BERRIOS, Jean-Luc CADEDDU, Christian CAMBON, Chantal CANALES, Olivier CAPITANIO, Gilles CARREZ, Pierre CARTIGNY, Sabine CHABOT, Michèle CHARBONNEL, Stéphane CHAULIEU, Catherine CHETARD, Philippe CIPRIANO, Nicolas CLODONG, Thierry COUSIN, Isabelle DALLEAU, Pierre-Michel DELECROIX, Carole DRAI, Sylvain DROUVILLE, Michel DUVAUDIER, Monique FACCHINI, Benoît GAILHAC, René GAILLARD, Brigitte GAUVAIN, Hervé GICQUEL, Jean-Jacques GRESSIER, Delphine HERBERT, Michel HERBILLON, Florence HOUDOT, Laurent JEANNE, Laurent LAFON, Pierre LEBEAU, Charlotte LIBERT-ALBANEL, Robin LOUVIGNE, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET, Marie-Hélène MAGNE, Jacques JP MARTIN, Marc MEDINA, Michel OUDINET, Gilles PANNETIER, Henri PETTENI, Vincent PINEL, Catherine PRIMEVERT, Christine RASETTI, Germain ROESCH, Christel ROYER, Igor SEMO, Jean-Pierre SPILBAUER, Annie TRICOCHÉ, Pascale TRIMBACH, Jacqueline VISCARDI

Représentés :

Thierry BARNOYER représenté par Catherine PRIMEVERT, Patrick BEAUDOUIN représenté par Pascale TRIMBACH, Adrien CAILLEREZ représenté par Carole DRAI, Agnès CARPENTIER représentée par Henri PETTENI, Nicole CERCLEY représentée par René GAILLARD, Florence CROCHETON représentée par Marc MEDINA, Alain DEGRASSAT représenté par Jacques JP MARTIN, Olivier DOSNE représenté par Jean-Jacques GRESSIER, Dominique LE BIDEAU représenté par Charlotte LIBERT-ALBANEL, Mary France PARRAIN représentée par Michèle CHARBONNEL, Jean-Jacques PASTERNAK représenté par Chantal CANALES, Alain PAVIE représenté par Pierre CARTIGNY, Yoann RISPAL représenté par Jean-Pierre SPILBAUER

Absents :

Dominique ADENOT, Caroline ADOМО, Clémence AVOGNON ZONON, Brigitte CHAMBRE-MARTIN, Chrysis CAPORAL, Sylvie CHARDIN, François COCQ, Christian FAUTRE, Delphine FENASSE, Jean-Philippe GAUTRAIS, Patrick LE GUILLOU, Jean-Jacques GUIGNARD, Sengul KARACA, Marie KENNEDY, Nassim LACHELACHE, Pascale MARTINEAU, Régis PIO, Christine RYNINE, Virginie TOLLARD, Sylvie TRICOT-DEVERT, Jean-François VOGUET, Valérie ZELIOL, Gérard LAMBERT

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20170707-D17-91-DE
Date de télétransmission : 07/07/2017
Date de réception préfecture : 07/07/2017

CONSEIL DU TERRITOIRE DE PARIS-EST-MARNE&BOIS

SEANCE DU 26 juin 2017

OBJET : Motion sur la modification du tracé des lignes 87 et 201 dans le cadre du Grand Paris des Bus

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°2016/510 du STIF en date du 06/12/2016 approuvant le plan d'action pour le développement du réseau du bus en Ile de France à l'horizon 2020,

CONSIDERANT les deux modifications de lignes de bus concernant plus particulièrement le territoire ParisEstMarne&Bois :

- le prolongement de la ligne 201 qui s'arrête actuellement à Joinville jusqu'à la porte Dorée.
- La modification du tracé de la ligne 87 :
 - o Déplacement du départ de la place du Champs-de-Mars à la gare de Lyon.
 - o Déplacement de l'arrivée de la Porte de Reuilly à la gare RER de Joinville-le-Pont.

CONSIDERANT la motion du conseil du XIIème arrondissement de la ville de Paris émettant des réserves sur les modifications envisagées au travers d'une motion votée au conseil du 22 mai dernier et demandant que :

- Le STIF ne retienne pas l'option d'une ligne 87 « courte » et d'une ligne 77 « longue », qui risque de ne pas satisfaire les attentes exprimées lors de la concertation notamment en termes de qualité de service ;
- Le STIF envisage une ligne 87 fonctionnant avec des terminus partiels : à l'Est, à Porte de Reuilly et Joinville-le-Pont ; à l'Ouest, à Musée d'Orsay ou Jussieu.

CONSIDERANT que ces prolongations des lignes 87 et 201 s'inscrivent pourtant dans la construction d'un maillage de transports collectifs au sein de la Métropole en réduisant la fracture urbaine actuelle du réseau de bus parisien qui s'arrêtent trop souvent aux portes de Paris,

CONSIDERANT cependant qu'il soit regrettable que le terminus de la ligne 87 ne soit pas situé sur la rive gauche de Paris, le réseau actuel de transport en commun étant actuellement largement orienté est-ouest,

Le Conseil de territoire :

EMET un avis favorable aux prolongations des lignes de bus 201 et 87,

DEMANDE, pour la ligne 87, un déplacement du terminus prévu gare de Lyon sur la rive gauche de la Seine,

REAFFIRME le souhait du territoire pour la prolongation des lignes de bus infra-parisiennes en banlieue afin de développer un maillage de transports collectifs au sein de la Métropole.

Ampliation de la présente motion sera adressée à :

- Madame la Présidente du Conseil Régional d'Ile-de-France,
- Monsieur le Président de la Métropole du Grand Paris,

Accusé de réception en préfecture 094-200057941-20170707-D17-91-DE Date de télétransmission : 07/07/2017 Date de réception préfecture : 07/07/2017

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement public territorial ParisEstMarne&Bois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Le Président,

Jacques JP MARTIN



Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20170707-D17-91-DE
Date de télétransmission : 07/07/2017
Date de réception préfecture : 07/07/2017